

Rapports de comités

M. Prud'homme: Avez-vous quelque chose à dire?

M. Kilgour: Vous n'avez rien à dire non plus, Marcel.

M. Prud'homme: Non? J'aurais peut-être quelque chose à dire, moi.

M. Kilgour: Dites-nous pourquoi vous invoquez le Règlement.

M. Prud'homme: Je voulais seulement être sûr d'avoir bien entendu, car j'ai été distrait par le député d'Edmonton.

[Français]

Est-ce que l'honorable député a dit que jamais un gouvernement ne devrait siéger plus de 15 ans? Parce que je pense que c'est important pour le débat que j'aimerais faire plus tard. Est-ce bien ce qu'il vient de dire: qu'un gouvernement après 15 ans ne devrait jamais...

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît! Je ne crois pas que ce soit un rappel au Règlement bien fondé.

De toute façon, comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

[Traduction]

M. le Président: Quand la séance a été suspendue à 13 heures, le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) avait la parole.

M. Thacker: Monsieur le Président, quand nous avons interrompu la séance pour le déjeuner, je venais de commencer à parler. Je signalais que la motion à l'étude aujourd'hui était inscrite au *Feuilleton* depuis le 1^{er} avril 1985. Je voudrais donc réfuter une fois pour toutes l'allégation de député d'Algoma qui prétend s'intéresser sincèrement aux agriculteurs. La véritable raison pour laquelle nous sommes saisis de cette motion est de nous empêcher de passer à l'ordre du jour, ce qui nous permettrait d'adopter un projet de loi qui autoriserait les agriculteurs et d'autres contribuables à réclamer une exonération fiscale sur les gains en capital d'une valeur de \$500,000.

M. Boudria: Pourquoi ne l'avez-vous pas présentée plus tôt, si vous êtes si intelligent?

M. Thacker: Le gouvernement veut que chaque Canadien, dès sa naissance, ait le droit et le privilège de se constituer des capitaux de \$500,000 auxquels le gouvernement ne pourra pas toucher. Pour vous montrer combien ce droit est fragile, il était à peine présenté à la Chambre que le gouvernement de l'Ontario prenait des dispositions à ce sujet. Les Canadiens peuvent être certains que lorsqu'ils élisent un gouvernement libéral ils mettent en danger leur propre régime de pension.

Non seulement les agriculteurs mais aussi les citoyens âgés et les jeunes sont menacés. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à faire faillite. Quinze années d'inflation sont la cause pure et simple de cet état de choses. L'histoire nous enseigne qu'une situation analogue s'est déjà produite sous d'autres

gouvernements dans d'autres pays. Chaque fois qu'un gouvernement recourt à la planche à billets pour se procurer de l'argent et commence à pratiquer le déficit budgétaire, il est clair comme le jour que l'inflation va s'en suivre, que les taux d'intérêt vont grimper et qu'il va y avoir une période de réadaptation comme celle que nous traversons. D'après ce que j'ai lu de l'histoire, je pense que le gouvernement actuel se tire beaucoup mieux de ces réaménagements que n'importe quel autre.

Les agriculteurs n'ont commis aucune faute grave. Ce sont les plus productifs de nos citoyens. Au cours des 15 dernières années ils ont multiplié leurs activités, augmenté la masse de capitaux mis en œuvre et relevé la productivité. Ils ont également fait preuve d'une forte inventivité en se consacrant à d'autres productions et en se recyclant beaucoup mieux que d'autres secteurs de notre société.

Les secteurs qui n'ont pas réussi à pratiquer cette réadaptation, ce sont ceux qui sont passés en régime de réglementation publique, de secours ou de soutien public. Leur phase de réadaptation n'a pas pris fin, elle a simplement été retardée. Et lorsque vient le temps pour eux de procéder à cette réadaptation, elle s'en trouve beaucoup plus difficile.

Comment les agriculteurs ont-ils su se tirer de cette phase de rajustement? Le gouvernement a offert plusieurs programmes populaires tout en laissant l'impôt bas. Cela a donné à tout le monde le sentiment d'être riche. Le pays a semblé très prospère parce que nous avons une énorme capacité de financement grâce à l'impôt bas et aux programmes nombreux. Alors les gens ont payé la terre trop cher. C'est ainsi que dans ma région, le prix des terres à l'acre est passé de \$100 à \$1500. Même en régime de prix inflationniste c'était des sommes absolument impossibles à payer. Pourtant il fallait bien que les gens achètent, parce que le prix allait être encore plus élevé le lendemain. Les entreprises également se sont vendues trop cher.

Et nous avons fini par nous retrouver devant le déficit, comme suite aux manigances et aux tromperies que la coalition libérale-NPD a commencé à pratiquer vis-à-vis des Canadiens en 1972. Nous avons l'impression que nous étions prospères alors que le gouvernement empruntait. A partir de 1970, il y avait 5 p. 100 des recettes fiscales environ qui allaient au service de la dette. Cette proportion est passée à 10, 15, puis 20 p. 100 et, maintenant, plus de 35c. de chaque dollar d'impôt doit aller au service de la dette. Cela veut dire que les personnes qui ont de l'argent peuvent, sans risque, responsabilité, ni crainte, en prêter tout simplement au gouvernement plutôt que de l'investir et créer des emplois. Par conséquent, les riches deviennent fabuleusement riches et la classe moyenne s'effrite.

Je demande aux Canadiens de me dire si la situation des personnes âgées est meilleure après quinze années d'abondance apparente et tous les programmes offerts par le gouvernement de coalition libéral-néo-démocrate? La réponse, à longue échéance, est non, parce que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser s'alourdir encore le service de la dette.